



Mon pere m'interdit de rentrer chez moi

Par **audreybibou_old**, le **22/09/2007** à **16:58**

bonjour, j'ai bientôt 20 ans et je suis étudiante. depuis cet été j'ai entamé un travail que je souhaite garder en même temps que mes études. mon père est contre et m'interdit l'entrée chez moi apres 20h car il ne trouve pas ce travail raisonnable. par ailleurs mon pere est atteint d'un cancer et me donne cette excuse pour que j'arrete mon travail car je rentre généralement vers 22h30 ou 23h. de plus je suis propriétaire de 3/8 de la maison (que j'ai hérité epuis la mort de ma mère) où j'habite avec mon pere ma belle mere et son fils. je voudrais connaître mes droits car mes seuls recours sont jusqu'à présent de dormir dans ma voiture ou de vivre chez tes amis. j'espere que vous réponderez à ma question rapidement car ma situation n'est pas tres vivable.